

DEPARTEMENT DE LA DROME

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 30 Août 2022

COMMUNE D'ALLAN

Nombre de membres afférents : 18
En exercice : 18 Qui ont pris part à la délibération : 15
Date de la Convocation : 26/08/2022
Date d'affichage : 26/08/2022

L'an deux mil vingt-deux et le 30 août à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME - Christophe GRANGER- GAUTHIER
Laurent- Jean- Luc MONTAGNER- Marilyn MOUTET- Daniel PEYROL- Céline
POIRRIER- Aurélie SYLVESTRE- Patrice TETARD- Laure DUCHAMP- Véronique
AUGIZEAU

Excusés : Alexandra CHABANIS- David MAGNET- Jean GRANGER- Joël MALIGNIER (pouvoir
donné à Jean- Luc MONTAGNER)- Nathalie MARECHAL (pouvoir donné à Laure
DUCHAMP)

Daniel PEYROL a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n°2022-061: Décision modificative n°1 du budget de la Commune

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,
Vu le budget de la commune adopté par délibération n° 2022-036 du conseil municipal en date du 29
mars 2022,

Monsieur le Maire propose la décision modificative n°1 suivante sur le budget de la commune 2022 afin
de prendre en compte les erreurs matérielles suivantes :

Section de fonctionnement- Dépenses:

Chapitre 67/ article 673 « annulation mandat antérieur » : + 1 500

Chapitre 011/ compte 61521 : - 1 500

Section d'investissement- Dépenses:

Chapitre 16 / article 1641 « Emprunt » : + 400

Chapitre 21 article 2188 « immobilisations » : - 400

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, A L'UNANIMITE :

AUTORISE la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement- Dépenses:

Chapitre 67/ article 673 « annulation mandat antérieur » : + 1 500

Chapitre 011/ compte 61521 : - 1 500

Section d'investissement- Dépenses:

Chapitre 16 / article 1641 « Emprunt » : + 400

Chapitre 21 article 2188 « immobilisations » : - 400

POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le Maire, Yves COURBIS



The image shows a blue ink signature of Yves Courbis over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE D'ALLAN' at the top and 'DROME' at the bottom, with a central emblem depicting a landscape with a tower and a sun.